

Source : Michel GREE

Origine de la danse : Haute Bretagne (pays de Rennes)

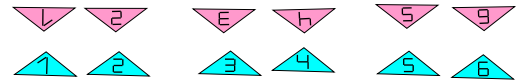
Mise en place.

On forme deux lignes face à face, avec un garçon face à une fille

Les déplacements se font sur quatre temps.

Les surrections se font les pieds joints. Elles se font tous les quatre temps, sauf dans les parties tournées.

La danse se décompose en neuf parties.

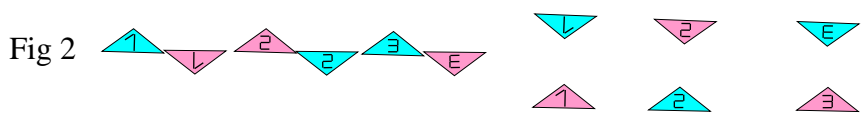
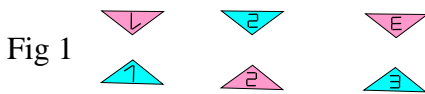


1) Croisement :

Sur quatre temps tous les couples se retrouvent sur une même ligne, (traversée bras ballants) épaule droite contre épaule droite, pieds joints. Surrection. (fig. 2)

Sur quatre temps, on continue la progression, retournement et surrection. (fig. 3)

Idem pour le retour.

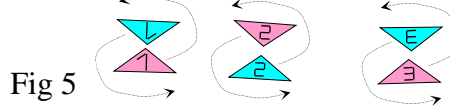
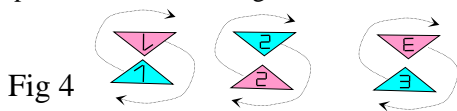


2) Rencontre.

Position de valse sur quatre temps, exécuter un demi tour sam, arrivée pied joint.

Sur les quatre autre temps, retour siam.

Répéter deux fois cette figure.



3) La tenue de main. (traversée main droite main droite)

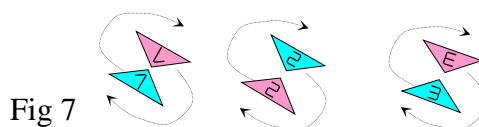
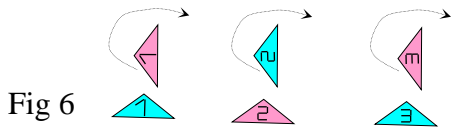
Figure identique à § 1, mais avec les mains droites tenues à niveau d'épaule.

4) Le tourné de la fille.

Sur le premier temps, le garçon donne l'impulsion avec main droite pour la faire tourner sam avec la main gauche, Fig 6.

5) le tourné du couple.

Dans la dynamique du §4 le garçon rejoint la fille, position couple, et fait un deuxième tour avec elle Fig 7.



6) Avancé genoux.

On effectue deux avancés reculés, face à face avec un touché de genoux au milieu. Pas identique à § 1, on fléchit les genoux, sur le temps 4.

7) Rencontre.

Identique au § 2.

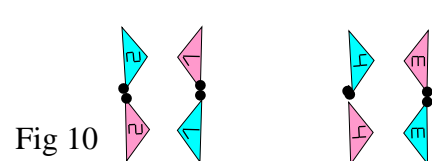
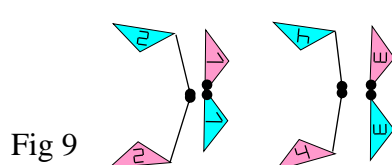
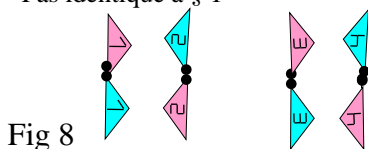
8) Le pont.

Il s'exécute avec le couple de droite ou de gauche, à déterminer avant de commencer la danse.

A la fin du § 7, on garde une main tenue avec le partenaire, on est face au deuxième couple

Par convention, le couple face aux musiciens passent en premier sous le pont formé par le deuxième couple (fig8 ; 9 ; 10) qui à son tour passera, après s'être retourné, sous le pont du premier couple. (Non représenté)

Pas identique à § 1



9) Rencontre.

Identique au § 2.